



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°601 du Mercredi 19 mai 2021 - 15^{ème} année - Prix: 250 FCFA

FAURE GNASSINGBÉ AU SOMMET SUR LE FINANCEMENT DES ÉCONOMIES AFRICAINES À PARIS



« Une occasion d'apporter une réponse ambitieuse et coordonnée au choc qui a frappé les économies du continent africain »

#3

AGRICULTURE

APRÈS 10 ANS

Le Pasa a tiré des Togolais vers le haut

#7

Le Togo est un pays avec de fortes potentialités agricoles. A travers des aides socioéconomiques importantes, le gouvernement est régulièrement aux petits soins pour les producteurs. Il déploie une énergie incompensable pour développer les filières porteuses d'espoir, de richesse et de bonheur pour une population...

PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ :

Flambée des prix, consommateurs aux abois



#6

A quand le démarrage des contrôles annoncés par le ministère du commerce ?

SANTÉ

MORTALITÉ MATERNELLE
Nécessité d'investir dans la pratique de sage-femme

#6

La Journée internationale de la sage-femme a été commémorée le 05 mai dernier. A cette occasion, Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique a dressé un message aux décideurs...



LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS !

Offrez vous La fibre Togocom

à

10 000 FCFA

~~25 000 FCFA~~

Souscrivez dès maintenant dans une agence Togocom ou auprès de nos commerciaux itinérants !

Promo valable du 5 Mai au 7 juin 2021. Offre soumise à conditions.



Le carnet

Il faut assumer !

L'ancien ministre de la communication, Djimon Oré est depuis à la prison civile de Lomé. Il est reproché au Président du Front des Patriotes pour la Démocratie, "outrage envers les représentants de l'autorité publique et trouble à l'ordre public". Dans une interview accordée à une radio locale dans le cadre de la commémoration du 61ème anniversaire de l'indépendance du Togo, l'ex collaborateur de la communication s'est lâché en ces propos. « Le bilan en termes de sang versé, en termes de compatriotes assassinés par la France-Afrique à travers le régime barbare, le régime de l'oligarchie militaro-clanique des Gnassingbé dépasse de loin ceux qui sont tombés au Rwanda et on parle de génocide rwandais. C'est ça le bilan de l'indépendance du Togo de 1963 à nos jours. » a-t-il martelé. Une sortie médiatique qu'aurait mal appréciée le pouvoir en place. Même si à ce jour, aucune information officielle n'a filtrée par rapport aux raisons de sa détention, l'Alliance Nationale pour le Changement de Jean-Pierre Fabre, trouve qu'il n'a fait qu'exprimer « librement conformément à la Constitution togolaise qui garantit à tous, la liberté d'opinion et d'expression. ». D'autres partis politiques sont allés dans le même sens en exigeant sa libération. Il paraît qu'en matière de personnes mortes au Togo de 1963 jusqu'à nos jours, le nombre dépasse de loin le nombre de personnes massacrées pendant le génocide rwandais. Ces propos viennent du nouveau pensionnaire de la prison civile de Lomé, Djimon ORE. Selon le rapport de la CVJR et de la commission Koffigoh qui tiennent compte des victimes décédés, torturés,...victimes au sens le plus large du terme...), de 1958 jusqu'à 2005 y compris les violences de 2005 ...on a au total, 32.490 victimes. Le génocide rwandais c'est du 7 avril 1994 au 17 juillet 1994 ce qui fait 3 mois 10 jours et c'est entre 800 mille et 1 millions de personnes massacrées. On ne sait pas quand et où Djimon Oré a fait ses études en comptabilité macabre, ou quand il a rédigé à son rapport sur les violences, qui fait du Togo un camp de concentration NAZI. Pire il dit que le Togo n'est pas indépendant alors que le Togo est reconnu comme tel par L'ON U toutes les organisations internationales, il n'y a que l'individu Djimon ORE qui ne reconnaît pas l'indépendance politique du Togo. Face à ces dérives une loi doit sanctionner ce genre de négationisme qui est une injure à la mémoire de ceux qui sont morts et qui se sont sacrifiés pour notre indépendance. En tout cas, si des gens sont là pour parler pour plaire aux populations croyant que ces dernières vont se soulever pour empêcher leur arrestation, ils se trompent. Voilà la situation dans laquelle Djimon Oré est allé foutre son nez. Aujourd'hui il est seul face à son destin. Ses soi-disant amis de l'opposition qui ont fait semblant d'être solidaires avec lui n'ont fait que faire sortir des communiqués laconiques pour exiger sa libération du bout des lèvres. Et ça s'arrête là. Personne ne le regarde plus. La liberté a des limites. Elle est encadrée par des textes. Aujourd'hui face à son destin il doit rassembler les pièces justificatives pour prouver que les morts au Togo dépassent ce qui s'est passé au Rwanda comme génocide et démontrer que le Togo est un camp de concentration. Oré Djimon doit assumer et supporter ce que lui-même il a cherché. Etre opposant ce n'est pas sortir pour insulter seulement.

ARMP / VEILLE ET CONTRÔLE SUR LES MARCHÉS PUBLICS: Les médias s'impliquent

L'opinion reste généralement dubitative de la capacité des pouvoirs publics à juguler la corruption au Togo surtout dans le secteur des marchés publics. Pour lutter contre cette corruption, les médias s'efforcent, tant bien que mal, de dénoncer les défaillances constatées, mais ces actions restent mitigées. Afin d'amener les journalistes à accentuer leurs efforts, sous initiative du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), les professionnels des médias depuis jeudi s'imprègnent des notions sur la veille et le contrôle citoyen sur les marchés publics.

Les journalistes jouent un rôle important en tant que représentants des intérêts de la population et en qualité d'éveilleurs de consciences, à travers des dénonciations et des investigations plus coordonnées en appui des initiatives des corps de contrôle, pour limiter la fraude et la corruption dans la commande publique. C'est dans ce cadre que depuis jeudi, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) conjointement avec le CONAPP organisent une formation de deux jours en faveur des professionnels des médias sur la veille et le contrôle citoyen sur le marché public.

« Notre ambition pour une presse plus épanouie est d'autant plus

poussée que nous sommes en ce moment en train d'explorer avec le ministère de la Communication et des médias, avec les syndicats des journalistes et avec le ministère du Travail, les voies et moyens en vue d'aller à la signature de la Convention collective. Notre volonté de nous mettre à jour, nous a amené à solliciter et à obtenir auprès de l'Autorité de Régulation des marchés publics, cette session de formation sur les procédures de passation des marchés publics » a indiqué Arimiyao Tchagnao, Président du Conapp.

La présente formation a pour objet de renforcer les capacités des journalistes sur le contrôle citoyen des marchés publics. Les



participants auront à se familiariser au cadre réglementaire et institutionnel, ainsi que les relations fonctionnelles entre les acteurs des marchés publics, les outils de contrôle et d'appréciation de la transparence et de l'efficacité des processus d'acquisitions publiques, les sources d'informations relatives aux marchés publics et les moyens efficaces pour y accéder.

L'idée derrière cette initiative est de connecter la commande publique et le métier de journalisme. « L'ARMP encourage les médias à produire des articles sur les mar-

chés publics, car à travers eux, les citoyens se rendent compte de l'utilisation rationnelle et transparente qui est faite dans les derniers publics collectés à travers la fiscalité » a souhaité Aftar Morou, Directeur général de l'ARMP. Cette formation permettra aux médias de savoir quel discours doit être tenu sur le thème de la Commande publique, en appui des initiatives des corps de contrôle, pour limiter la fraude et la corruption dans la commande publique au Togo.

L.M

SEMAINE NATIONALE D'EVEIL CITOYEN La cohésion sociale et la riposte contre la Covid-19 au cœur du colloque de la JEC-Togo

Dans le cadre de son initiative dénommée Semaine Nationale d'Eveil Citoyen (S.N.E.C), la Jeunesse Etudiante Catholique du Togo (JEC-Togo) a tenu le samedi 08 mai 2021 un colloque à l'Université de Lomé (au sein du village du Bénin). Cette activité se veut un moyen pour inculquer des valeurs civiques et citoyennes à ses membres et susciter leur engagement civique et citoyen. Pour cette troisième édition, l'occasion s'est offerte pour commémorer aussi les 65 ans d'existence de la JEC au Togo.



Utilisation citoyenne des réseaux sociaux au service de la cohésion sociale et de la riposte contre la Covid-19 », tel est le thème qui a rassemblé près de 40 jeunes de 18 à 35 ans dans les locaux du village du Bénin. Le colloque de la SNEC de cette année a pour objectif d'éveiller la conscience des jeunes sur l'état des lieux de la crise sanitaire et l'utilisation à bon escient des réseaux sociaux en vue de la préservation de la cohésion sociale. Les jeunes présents au colloque ont été entretenus sur différentes thématiques comme : « L'état des lieux de la crise sanitaire du Covid-19 au Togo et le défi de la campagne de vaccination » ; « La Résilience des jeunes face à la Covid-19 » ; « Utilisation citoyenne des réseaux sociaux en période de crise sanitaire » et « La cohésion sociale à l'épreuve des réseaux sociaux ». Tour à tour, Dr KOGBETSE Mélodie, Directrice du CMS Tokoin Doumas-

séssé ; révérend père Euloge AG-BELKPO, aumônier diocésain de la JEC Lomé ; Dr DJAGNIKPO Oni, Secrétaire Général de l'Ordre Nationale des Médecins du Togo et Dr WOLOU Sourou le secrétaire administratif du HCRRUN ont entretenu les jeunes sur les différentes thématiques. Les communications ont permis aux jeunes de cerner la question du : Jeune face à la Pandémie et celle des réseaux sociaux au service de la cohésion sociale en période de crise. Pour cette édition du colloque de la SNEC, le bureau de la coordination nationale de la JEC-Togo a pu se pencher sur le soutien du Haut-Commissariat à la réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN), de l'ONG CRS. Il n'est pas sans oublier la présence du révérend père Christian ALIDJINO, aumônier diocésain de la JEC Kpalimé et des aînés(e)s.

TETE A. Flora

ASTRAZENECA: Top pour la 2ème dose au Togo



Le Togo a lancé lundi la phase d'administration de la deuxième dose du vaccin AstraZeneca contre la Covid-19. C'était en présence de plusieurs membres du gouvernement, des députés membres de la Commission de la Santé, de la Population et de l'Action Sociale, du personnel des agences du Système des Nations-Unies au Togo et d'autres personnalités qui ont reçu leur deuxième dose dudit vaccin. Le lancement a eu lieu au nouveau centre administratif des services (non loin du carrefour GTA sur la voie menant à la Présidence de la République). Après avoir reçu sa deuxième

dose, le président du Conseil scientifique, Prof Didier Ekouévi a rassuré les populations de l'efficacité du vaccin AstraZeneca. Par ailleurs, il a exhorté ceux qui se sont déjà faits vacciner à se mobiliser pour aller prendre la deuxième dose pour un retour rapide à la normale. Suite à ce lancement, le personnel soignant recevra sa deuxième dose entre le 19 et le 21 mai 2021 et les autres personnes selon un chronogramme qui sera communiqué ultérieurement. A ce jour, le Togo a déjà vacciné 276 mille personnes à travers le pays, un bon taux par rapport aux autres pays de la sous-région.

Le Magnan Libéré
Hédomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

Besoin de VISIBILITÉ ?
FAITES-NOUS CONFIANCE !

FAURE GNASSINGBÉ AU SOMMET SUR LE FINANCEMENT DES ÉCONOMIES AFRICAINES À PARIS

« Ce sommet est l'occasion d'apporter une réponse ambitieuse et coordonnée au choc qui a frappé les économies du continent africain »

À l'invitation du Président de la République Française, S.E.M Emmanuel Macron, le Président de la République Togolaise, S.E.M Faure Essozimna Gnassingbé a participé hier mardi 18 mai à Paris au Sommet sur le financement des économies africaines. Ce sommet vise à échanger autour des conditions du soutien financier massif dont doit bénéficier le continent africain pour surmonter le choc de la pandémie et poser les bases d'une relance économique durable et endogène.

Le Président de la République Togolaise, S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé, a déclaré : « Ce sommet est l'occasion d'apporter une réponse ambitieuse et coordonnée au choc qui a frappé les économies du continent africain. Je salue l'initiative du Président Emmanuel Macron, qui réunit des chefs d'État et de gouvernement, ainsi que des institutions financières internationales. Cette mobilisation est à l'image de l'interdépendance entre toutes les parties du monde : la résilience des économies d'Afrique est dans l'intérêt de tous. Au-delà des aspects conjoncturels, le présent sommet vise à poser les bases d'un nouveau cycle de croissance en Afrique, qui sera un relais nécessaire pour l'ensemble de l'économie mondiale. L'enjeu est donc de travailler à ce nouveau partenariat pour consolider notre développement commun. Le financement soutenable

des économies est une question d'importance et la question de l'appui au secteur privé africain l'est davantage encore. Le secteur privé est en effet le véritable moteur de création d'emplois et de richesses. Il n'y aura pas de relance forte sans l'amélioration des conditions de financement, en Afrique et à l'international, du secteur privé africain. » Grâce à la stratégie nationale portée par le Chef de l'État et contenue dans la « Feuille de route gouvernementale Togo 2025 » adoptée en octobre 2020, le Togo affiche une forte résistance au choc de la COVID et une résilience propre à accélérer la relance post-pandémie, avec un taux de croissance relevé à 1,8 % pour 2020. Le Togo est en discussion avancée avec ses partenaires internationaux pour mobiliser de nouveaux financements visant à poursuivre la réalisation des projets de la Feuille de Route Gouvernementale et à



participer au développement du secteur privé sous régional. La poursuite des réformes et l'accélération des politiques sociales sont au cœur de cette stratégie. En prélude au Sommet de Paris, le Chef de l'État s'est entretenu dimanche 16 mai avec Mme Kristalina Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI). Mme Georgieva a vivement apprécié les efforts du gouvernement togolais dans la gestion de la pandémie et les mesures innovantes adoptées pour renforcer la résilience des populations : « Le Togo s'est montré efficace dans

la gestion de la crise. Nous avons discuté des efforts tangibles fournis par le gouvernement en apportant de l'aide aux populations, par exemple à travers des innovations opérées avec l'utilisation de nouvelles technologies. Nous avons également évoqué notre soutien financier significatif pour la République Togolaise au cours de cette crise et surtout pour le retour à la normale ». Le Chef de l'État et la Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) ont par ailleurs évoqué les différents enjeux du Sommet de Paris, notamment

l'appel à l'action pour le renforcement de la résilience des pays africains à travers le soutien des partenaires au secteur privé. Le FMI s'est d'ores et déjà engagé à soutenir le Togo et a confirmé la mise à disposition de 240 millions de dollars de ressources supplémentaires. Le Président de la République a exprimé à la Directrice générale du FMI sa reconnaissance pour l'appui que son institution ne cesse d'apporter au Togo. Sur invitation du Président du Conseil Européen, S.E.M Charles Michel, le Président de la République Togolaise se rendra ensuite à Bruxelles, où sera discuté le renforcement du partenariat entre l'Union Européenne et le Togo en matière économique, politique et commerciale. Le Togo joue un rôle prépondérant dans la redynamisation des relations entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et l'Union-Européenne (UE). Reconnu pour son engagement ayant abouti aux « Conventions de Lomé », le Togo a coordonné les activités du Groupe lors de la négociation des nouveaux Accords Post-Cotonou.

L.M.

SOMMET FRANCE AFRIQUE SUR LES ÉCONOMIES POST-COVID-19

Des réformes économiques pour une meilleure attractivité du Togo

L'Etat togolais a initié ces dernières années de multiples réformes structurelles audacieuses, en vue d'accélérer l'amélioration du climat des affaires.

Le gouvernement a consenti à cet effet des efforts pour faciliter la création d'entreprises, l'exécution des contrats (renforcement de la transparence et célérité dans le traitement des contentieux commerciaux), et disposer d'un nouveau code des investissements avec une panoplie de facilités notamment fiscales offertes aux entreprises. L'amélioration du climat des affaires s'est également manifestée à travers la réduction des coûts des facteurs eau, électricité etc., et la sécurisation des investissements à travers des dispositions réglementaires prises dans le domaine judiciaire, l'obtention de prêt (droits légaux des emprunteurs et prêteurs).

A ces mesures incitatives, s'ajoutent la dématérialisation des opérations douanières à l'importation tout comme à l'exportation, et la facilité dans l'obtention du permis de construire avec la réduction drastique des frais et du délais d'établissement et le transfert de propriété. Ces réformes audacieuses ont eu des impacts significatifs dans le secteur de l'entrepreneuriat. En 2018, 10545 nouvelles entités ont été créées, soit une augmentation de 27,5% par rapport à 2017. Cette forte propension est maintenue en 2019. En 2020, malgré les impacts de la crise sanitaire sur le secteur privé, les investisseurs et opérateurs économiques nationaux ont porté

9710 initiatives entrepreneuriales, soit une augmentation de 6% par rapport à 2019. Parallèlement, le nombre d'entreprises créées par les opérateurs économiques étrangers a connu une hausse de 22,71%, pour atteindre 2831 entités. Ces réformes ont également permis au pays d'être une référence dans le monde. En témoignent le rapport Doing Business 2020 de la Banque mondiale (BM) qui classe le Togo au premier rang africain et troisième rang mondial des pays les plus réformateurs, et les dernières statistiques de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), du Millenium Challenge Corporation (MCC), du World Investment Report et du FDI sur les Investissements directs étrangers (IDE) et bien d'autres institutions inter-

nationales d'évaluation des réformes économiques. Conformément à la feuille de route (2020-2025), le gouvernement s'est d'ores et déjà engagé à optimiser les réformes du climat des affaires et la qualité du partenariat public-privé en vue de la création de richesse dans l'économie nationale. L'Etat togolais a opté à cet effet, avec beaucoup d'agilité, pour de nouvelles mesures incitatives notamment l'opérationnalisation complète de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF) et le déploiement de « E-justice » pour sécuriser davantage les investissements. Dans la même dynamique, il procédera à l'instauration d'un seuil minimum de sous-traitance réservée aux entreprises nationales à travers la réforme des règles de

passation des marchés, et l'instauration de la réduction du coût des facteurs de production avec les grands projets phares en cours dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et des télécoms. Le gouvernement prendra aussi de nouvelles dispositions pour d'optimisation de l'initiative présidentielle de réservation de quota de 25% de marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs et faciliter les démarches de création d'entreprises aux togolais de l'extérieur. Ces nouvelles initiatives contribueront avec l'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux à l'amélioration continue du climat des affaires et l'accélération rapide de la croissance et du développement socioéconomique du pays.

PARIS: Le Togo renforce son partenariat avec les institutions financières internationales

À la veille des travaux du Sommet de Paris sur le financement des économies africaines, le Chef de l'Etat multiplie des activités dans la capitale parisienne en accordant des entretiens aux partenaires au développement. Après la Directrice générale du FMI, le Président de la République a échangé avec une délégation de la Société Financière Internationale (SFI) du groupe de la Banque Mondiale conduite par son Directeur général, Mackhtar Diop. Ensemble, ils ont fait le tour d'horizon du partenariat entre la Société Financière Internationale



(SFI) et le Togo. Le Directeur de la SFI a réitéré l'appui de son institution à notre pays par des financements dans le secteur de l'énergie et des télécommunications afin d'en améliorer sa compétitivité. Monsieur Mackhtar Diop s'est surtout félicité des efforts du gouvernement togolais en matière d'amélioration du climat des affaires.

Le Togo a-t-il ajouté, « a connu la meilleure progression dans le Doing business en Afrique. Ce qui a rendu le pays plus attractif ». Le Togo bénéficie également de l'accompagnement constant de la SFI dans la mise en œuvre efficace des réformes économiques. Le Président de la République s'est également entretenu avec M. Akinwumi Adésina, président de la Banque africaine de développement (BAD). Au cœur des échanges, le partenariat entre l'institution financière panafricaine et le Togo.



COMMUNIQUE

Relatif à la perception de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe sur les Véhicules à Moteur **(TVM)** que la perception de ladite taxe se poursuit conformément aux dispositions de l'article 59 du livre des procédures fiscales (LPF).

La date de paiement de la TVM est fixée au plus tard le 31 mars pour les particuliers, le 30 avril pour les sociétés et le 31 mai pour les compagnies d'assurance.

A cet effet, le contrôle du paiement de ladite taxe au titre de l'exercice 2021 débutera à compter du **03 mai 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 21 avril 2021

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE



COMMUNIQUE

Relatif à la perception de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique des Transporteurs Routiers **(TPU-TR)** communément appelée «**trimestre**» que la perception de ladite taxe au titre du premier trimestre 2021 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du livre des procédures fiscales (LPF).

A cet effet, le contrôle du paiement de la TPU-TR débutera à compter de la date du **03 mai 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 21 avril 2021

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE



ACCÈS À L'EAU POTABLE PEAT, projet d'eau et d'assainissement au profit de milliers de Togolais

Ces années, le nombre de ménages togolais dont l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement s'est accru, est pléthorique. Il n'est pas à nier que l'eau est une ressource indispensable pour chaque pays et ses citoyens. L'ancien secrétaire général de l'Onu, Koffi Annan en était convaincu : « Nous ne pourrions vaincre les maladies infectieuses qui affligent les pays en développement tant que nous n'aurons pas gagné la bataille pour l'eau potable, l'assainissement et les soins de santé de base ». Tout bien considéré, chaque nation doit lutter pour faciliter l'accès à l'eau potable aux habitants. Cette ambition est manifeste au Togo, pays qui s'appuie sur le Projet eau et assainissement (PEAT), entre autres initiatives.



En 2011, la proportion de la population togolaise n'ayant pas accès à une source d'eau potable était de 56,1%. Diligemment, des programmes ont été conçus pour monter le taux à 65% en 2017. La mise en œuvre du Projet eau et assainissement au Togo (PEAT 1) a contribué à cette avancée dans les villes d'Atakpamé et Dapaong.

Un accès amélioré à l'eau potable
A Atakpamé (région des Plateaux), 1 474 branchements privés ont été effectués pour étendre le réseau à plus de 14 000 habitants. Un nouveau système de pompage a sensiblement amélioré la chaîne de production, desservant les zones de Glélou, Gbatékpé et Tchakpali. Actuellement, une

nouvelle station de traitement d'eau est en construction sur un site situé à moins de 10 km de la ville. A Dapaong (chef-lieu de la région des Savanes), des travaux sont en cours pour le renforcement de la digue du barrage de Dalwak. L'ensemble du système électronique vieillissant de la station de traitement d'eau a été changé et plus de 1 100 branchements à l'eau potable à des coûts réduits ont été réalisés.

PEAT 2 en approche

Pour cette première phase du PEAT qui arrivera à terme en août 2021, 04 milliards de francs CFA ont déjà été dépensés pour les travaux susmentionnés. Une seconde étape du projet (PEAT 2) prendra en compte les villes Kara,

Sokodé et Tsévié. Elle portera principalement sur la construction et la réhabilitation de châteaux et stations de traitement d'eau en plus des travaux de raccordement pour étendre le réseau de distribution. Le coût de la nouvelle phase est estimé à 25 milliards de francs CFA.

L'eau doit couler, peu importe le sacrifice

C'est sans doute le leitmotiv des pouvoirs publics qui enchaînent les programmes les uns après les autres. Par exemple, le Projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural des régions de la Kara et des Savanes (Passco 2), lancé en fin février 2021 à Konsogou, touchera 300 000 Togolais et fera passer le taux de couverture à l'eau potable en milieu rural de 77 à 85% dans la région de la Kara et de 67 à 72% dans la région des Savanes. A côté de cela, le Togo met en œuvre des projets d'hydraulique villageoise, de construction de forages, de mini-adductions d'eau et d'agence de distribution d'eau potable dans des zones reculées...

Ambition

A l'horizon 2025, le gouvernement escompte un taux de couverture nationale en eau potable de 85%. Dans le budget 2021 qui s'établit à 1 521,6 milliards de francs CFA, 65,9 milliards sont accordés au secteur de l'eau. Aujourd'hui, le taux de desserte en eau potable en milieu rural est de 69%. Plus de 10 000 forages à motricité humaine ont été réalisés à ce jour. En ce qui concerne le taux de desserte en milieu semi-urbain, il est de 50%. En milieu urbain, il est de 58%.

Courtes contre la montre

Séries de meurtres pour jalousie !

La série de meurtre pour scène de jalousie continue de causer horreur et désolation dans les couples. Il faut tout de suite penser à trouver une solution au plus vite. Un autre drame a encore eu lieu à Agodéka près de Baguida dans la commune de Golfe 6 ce dimanche 16 mai 2021. Une femme encore assassinée. Le drame est survenu tard dans la nuit de samedi à dimanche. Le corps n'a été découvert que ce dimanche matin par les habitants du quartier qui ont alerté la gendarmerie qui s'est déplacée sur les lieux pour constater l'horreur. Le corps d'une jeune fille d'environ 25 ans gisait sur une décharge publique juste à côté de l'école «La Craie». Le corps a été déposé par un individu qui avait transporté la dépouille dans sa voiture avant de disparaître. Les habitants ont fait vite de reconnaître la jeune fille qualifiée de gentille, aimable et serviable qui avait toujours un sourire aux lèvres. Elle avait le corps un peu tatoué. Sa tête était ensanglantée, couverte d'un T-shirt et d'un morceau de pagne. Les habitants des environs l'ont rapidement lié à un autre jeune garçon avec qui elle sortait et qui disposait d'une voiture. Les services de recherches et d'investigations ont vite fait de l'interpeller en dehors de la zone de Baguida pour en savoir plus sur ses fréquentations de la veille. Au départ il niait tout en bloc mais l'entourage de la jeune fille a vite fait de témoigner pour révéler les disputes entre lui et sa copine la veille. Puis finalement il est passé aux aveux. C'est une histoire de jalousie qui avait occasionné le drame. Le copain avait surpris sa dulcinée avec un autre homme et une dispute s'en est suivie tard dans la nuit. Dans sa rage et colère, le jeune homme avait frappé sa copine avec un morceau de pierre à la tête et lort s'en est suivie. Pris par la peur, il avait mis le corps de la fille dans la voiture, l'a trimbalé dans le quartier pour ensuite le déposer sur un dépôt public à côté de l'école sus-mentionné. Voilà encore un décès d'une jeune demoiselle causée par une crise de jalousie. En l'espace d'une semaine ce sont trois homicides qui se sont déroulés à Lomé sous un même motif. Une femme qui avait versé de l'huile bouillonnante sur son mari soupçonné d'infidélité puis deux hommes qui ont assassiné leur femme et copine pour jalousie. La patience a quitté les jeunes couples. Prudence.

Le Togo en manque d'infirmières

Le Togo manque d'infirmières. Un métier qui demande expertise et beaucoup de présence. Pour Ague Kokou Sena, le président de l'association nationale des infirmiers et infirmières du Togo (ANIIT), la situation est compliquée. « L'insuffisance de personnel est une réalité, ce qui entraîne une augmentation de la charge du travail. Une personne doit s'occuper de 10 à 20 patients. Il faut recruter en urgence et penser aux équipements qui font défaut », explique-t-il. D'après Mme Héloïse Adandogou d'Almeida, présidente de l'Association des sages-femmes du Togo (ASSAFETO), il y a « une pénurie criard » de sages-femmes dans les formations sanitaires, aujourd'hui. « Les sages-femmes sont formées et ne sont pas recrutées et déployées. Des concours sont organisés pour absorber ces sages-femmes diplômées d'Etat mais l'effectif à chaque concours ne couvre pas les besoins. Les équipes qui assurent les services de gardes ne sont pas en nombre suffisant au CHU Sylvanus Olympio », a affirmé la présidente de l'ASSAFETO sur une radio locale. Il y a dans le pays 1.235 infirmières (public et privé). M. Sena plaide pour la création d'un Ordre national des infirmiers, chargé de renforcer le secteur avec l'aide des pouvoirs publics. Le constat semble être partagé au sein des populations étant donné que lorsqu'on arrive dans les hôpitaux, ce manque criard des infirmiers fait que ceux qui sont là sont débordés et étant sur leurs nerfs, ils réservent un mauvais accueil aux patients et parfois ça fini dans les insultes et bagarres. A la rentrée dernière le concours pour l'école des sages et infirmiers d'Etat n'a pas été organisé et l'on n'a pas compris pourquoi.

Vers l'immunité collective !

Le gouvernement a annoncé dans un communiqué le lancement de la phase d'administration de la deuxième dose du vaccin AstraZeneca à partir du 17 mai au nouveau centre administratif des services (Lomé). Et comme chose promise, chose due. Le deuxième tour de la vaccination a donc démarré le lundi. C'est donc les membres du gouvernement qui ont ouvert le bal de cette deuxième manche. Ensuite, le personnel soignant sur toute l'étendue du territoire recevra sa deuxième dose entre le 19 et le 21 mai sur les mêmes sites que ceux ayant servi à l'administration de la première dose. Toutes les personnes ayant reçu la première dose sont invitées à se présenter dans les lieux indiqués munies de la carte qui leur a été délivrée suite à l'administration de la première dose et selon le chronogramme qui sera communiqué ultérieurement, indique le texte. La campagne de vaccination pour l'administration de la 2e dose du vaccin AstraZeneca contre le Covid qui a débuté lundi se poursuit donc. L'un des premiers à recevoir le sérum a été le ministre de la Justice, Puis Agbetomey. «Tous ensemble nous devons nous faire vacciner afin de venir à bout de cette pandémie. Nous demandons à la population de se soumettre à cet exercice pour son propre bien', a-t-il confié après avoir reçu son injection. L'AstraZeneca est très efficace et les effets secondaires existent, mais sont rares. Le Togo a reçu la dernière 140.000 doses supplémentaires pour démarrer avec ce deuxième dose. Il faut chercher l'immunité collective et pour y arriver, il faut vacciner 60% de la population. Les réticents et réfractaires sont donc conviés à se faire vacciner.



UNE ERREUR DE TRANSFERT ?

RÉCUPÈRE TON ARGENT

AVEC TMoney

Pour annuler une erreur de transfert, tape vite



*145*8*4#

et suis les étapes

Annulation possible de transaction erronée dans un délai de 6h. Nombre de transferts à annuler par jour limité à 2. Montant limité à 20 000 F CFA par transaction.



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg



LE MAGNAN LIBÉRÉ



Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC

Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL

Bertine ADJAHU | +228 90 36 97 10

INFOGRAPHIE

LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE

Rad Graphic Sarl U

2 000 exemplaires

PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ / FLAMBÉE DES PRIX, CONSOMMATEURS AUX ABOIS

A quand le démarrage des contrôles annoncés par le ministère du commerce ?

L'ambiance n'est plus bon enfant dans les marchés entre les vendeurs et leurs clients au Togo. Cri, étonnement, explications, négociation vaine, déception... telle est l'ambiance dans les marchés. Les prix des produits de première nécessité connaissent une telle montée et ce depuis plusieurs semaines.

Sur plusieurs marchés de référence de Lomé, le bol de gari passe de 600F à 1000F.CFA ; le haricot de 1500-1600 à 2000 F.CFA le bol ; le maïs de 500-550F à 600-650F.CFA le bol ; le riz de 1200F à 1400F.CFA le bol ; le sucre de 1350F à 1400F le bol ; l'huile d'arachide de 900F à 1000F/litre ; le plateau des petits œufs passe de 1500 à 1700-1800F.CFA et le grand plateau de 2000 à 2.300-2400F.CFA ; etc. », constate «agridigitale.net».

Sans doute la réouverture des frontières terrestres fermées depuis plus d'un an, pourrait venir soulager cette cherté que subit le panier de la ménagère. Depuis cette fermeture, plusieurs appels sont lancés aux chefs d'Etat de la communauté (Cedeao) en vue d'abroger cette mesure prise par l'organisation sous-régionale pour contrer le coronavirus. La courageuse et judicieuse rouverture des frontières est attendue pour sauver les commerces, les économies et ces nombreuses familles qui vivent au jour le jour. La Covid-19 a incité les commerçants et vendeurs à augmenter le prix de certains produits sur le marché. Le gouvernement avait déjà condamné ce fait et rappelé à l'ordre ceux qui se donnent eux-mêmes le pouvoir d'augmenter le prix des produits dans leurs boutiques. Mais malheureusement, le constat est que le phénomène persiste. Pour mettre fin à cette pratique, les agents du ministère du Commerce vont renforcer les contrôles sur le terrain pour veiller au respect du prix des denrées de première nécessité qui ont tendance à flamber ces derniers mois. Des descentes seront effectuées sur les marchés.

« Il faut s'assurer que les prix sont respectés et que les populations n'ont vraiment pas de difficultés d'accès aux denrées de première nécessité. Il faut éviter des spéculations qui sont en fait nuisibles aux populations », a déclaré lundi Kodjo Adédzè, le ministre du Commerce.

Les produits ciblés par les inspecteurs sont le riz, le mil, le maïs, le sorgho, l'huile végétale, notamment. Mais également le ciment et les produits pétroliers. Autre souci, veiller à ce que les produits vendus ne soient pas périmés. La pratique est malheureusement assez courante. Mais à ce jour, rien n'est encore fait.

Le gouvernement part en guerre

Le ministère du commerce avait prévu stabiliser et plafonner les prix de plusieurs denrées et des matériels de protection via un décret.

A titre d'illustration, le sac de 50 kg du riz thaïlandais 5 % brisure est fixé à 18 500 FCFA, le sac de 50 kg du sucre en poudre sera désormais vendu à 6000 FCFA. Quant aux matériels de protection, le prix du gel hydro-alcoolique inférieur ou égal à 100 ml est de 500 FCFA. Les masques de protection

seront vendus à 100 FCFA (pour les usages uniques) et 200 FCFA (pour les usages multiples).

Selon le gouvernement, ces pratiques auxquelles se livrent certains opérateurs économiques sont contraires aux dispositions des articles 13 et 18 de la loi n°99-011 du 28 décembre 1999 portant concurrence au Togo et créent des pénuries artificielles sur les marchés.

Le gouvernement informe les opérateurs économiques que des contrôles inopinés des inspecteurs de commerce, des agents de santé et des forces de l'ordre seront menés sur l'ensemble du territoire à compter de samedi prochain et en appelle à la conscience de tous pour le respect de ces dispositions en ces périodes difficiles.

Il faut rappeler que dans un décret pris, mardi 05 mai 2020, le gouvernement a réajusté les prix de ces produits de première nécessité. « Les prix qui sont fixés sont des prix plafonds. Il n'est pas question de dépasser ces prix. Pour le riz 5% brisure thaïlandais, le sac de 50 kg est fixé à 18 500 FCFA. Le riz 25% brisure pakistanais, le sac de 50 kg est de 17 200 FCFA. Donc personne ne peut dépasser ces prix. Il en est de même pour le sucre en poudre où le sac de 50 kg est fixé à 16 000 FCFA. Pour les matériels de protection, le gel hydro alcoolique par exemple, le volume inférieur ou égal à 100 ml, le prix est de 500 FCFA. S'agissant des masques de protection, nous avons deux types de masque. Le prix unitaire des masques à usage multiple est fixé à 200 FCFA, et le masque de protection à usage unique est fixé à 100 FCFA. Il faut que les opérateurs économiques respectent ces dispositions. C'est pour favoriser la consommation des produits en ces périodes difficiles », rappelle Claude Talime ABE, Directeur du Commerce intérieur et de la concurrence.

« Tout contrevenant sera sévèrement puni conformément aux lois en vigueur », a prévenu le ministre. Le Directeur du commerce intérieur et de la concurrence, Talime Abe rassure que tout contrevenant à ces mesures gouvernementales sera sanctionné.

Ces études qui confirment la flambée

Selon le journal "L'Union pour la Patrie", dans sa livraison du vendredi 14 mai 2021, en avril 2021, l'Indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC) s'est établi à 109,7 au Togo, traduisant une progression de 2,7% du niveau général des prix à la consommation. Cette évolution est principalement due à l'augmentation des indices des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+7,7%), «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,5%), «Santé» (+0,6%), «Restaurants et Hôtels» (+0,1%) et «Biens et services divers» (+0,2%).

En effet, la hausse de l'indice de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» est soutenue par la progression des indices des postes «Céréales non transformées» (+11,1%); «Légumes frais en fruits ou racine» (+23,2%); «Tubercules et plantain» (+18,3%); «Poisons et autres produits séchés ou fumés» (+6,0%); «Légumes secs et oléagineux» (+5,4%); «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (+7,0%).

«Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (+4,3%); «Huiles» (+5,7%); «Pains» (+8,0%); «Fruits secs et noix» (+19,1%) ; «Autres matières grasses» (+15,0%); «Légumes frais en feuilles» (+3,4%); «Poissons frais» (+9,8%); «Agrumes» (+4,0%); «Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande» (+6,8%).

L'augmentation du niveau des indices observée en avril 2021 est le fait du renchérissement des variétés suivantes : «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (+16,0%); «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (+8,7%). «Patate douce fraîche» (+24,0%); «Ignose» (+19,0%); «Agbéli (Manioc frais)» (+13,1%); «Doèvi (Anchois) frit» (+22,8%); «Lanhoinhoin (Poisson salé fermenté)» (+19,4%); «Doèvi (Anchois) fumé» (+8,5%);

«Doèvi séché» (+8,4%); «Akpala (Chinchard) fumé» (+6,7%); «Souloumon fumé» (+4,8%); «Manvi fumé (Hareng)» (+3,3%).

Evolution trimestrielle

En évolution trimestrielle, le niveau général des prix en avril 2021 s'est relevé de 2,1% comparative-ment à la situation de janvier 2021. Cette variation, d'après l'Inseed, est la conjugaison d'une part, de la progression des prix des produits des fonctions de consommation ; et d'autre part, du recul des prix des produits de la fonction de consommation.

A quand le contrôle ?

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, est resté stable (2,0%), selon les chiffres statistiques. La réouverture officielle des frontières terrestres, moyens de flux commercial par excellence entre le Togo et les pays frontaliers, est-elle l'une des solutions ? La piste est non négligeable.

Le ministère en charge du Commerce avait annoncé des contrôles dans les marchés, dans le but de recadrer les commerçants indisciplinés qui ne respectent pas les prix des denrées de premières nécessités. Il est observé depuis

un moment une flambée démesurée des prix des produits de premières nécessités, un constat qui avait amené certains acteurs de la société civile à interpellé les autorités togolaises, notamment le ministre Kodjo Adédzè.

En réponse à cette interpellation, le ministère avait annoncé qu'il sera effectué une visite de contrôle sur le terrain. Dans les marchés, les prix des produits tels que le riz, le mil, le maïs, le sorgho, l'huile végétale, le ciment et les produits pétroliers seront contrôlés ainsi que leur date de péremption. « Il faut s'assurer que les prix sont respectés et que les populations n'ont vraiment pas de difficultés d'accès aux denrées de première nécessité. Il faut éviter des spéculations qui sont en fait nuisibles aux populations », a indiqué le ministre du Commerce Kodjo Adédzè.

Toutefois, aucune date précise n'a été mentionnée pour le début de cette opération qui couvrira divers marchés de la capitale togolaise et ses environs. Une situation qui de laxisme qui amène aujourd'hui les commerçants à « couper la tête des clients ». A quand donc le démarrage de ce contrôle tant annoncé par le ministère du commerce ?

Abass ISSAKA

MORTALITÉ MATERNELLE : Nécessité d'investir dans la pratique de sage-femme

La Journée internationale de la sage-femme a été commémorée le 05 mai dernier. A cette occasion, Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique a dressé un message aux décideurs. « Les sages-femmes ont un rôle crucial à jouer pour que les femmes enceintes soient en bonne santé, pour qu'elles donnent naissance à des bébés bien portants et pour que les nouveau-nés se développent bien », a souligné Dr Matshidiso Moeti.

Au Togo, les sages-femmes sont en nombre insuffisant pour répondre à la demande de plus en plus grandissante. L'alerte est donnée mardi par Eloïse Adandogou d'Almeida, présidente de l'association des sages-femmes du Togo (ASAFETO). Le pays compte une sage-femme pour 14 000 habitants. Très insuffisant pour offrir des soins de qualité. Parent pauvre des politiques de santé, la profession n'est pas valorisée au Togo, à en croire nombre d'observateurs. Par ailleurs, elle n'est pas assez rémunérée. Conséquence : le métier n'attire plus certaines jeunes diplômées. La solution à la pénurie semble évidente : former davantage de sages-femmes. Du diagnostic de la grossesse jusqu'au jour de l'accouchement, la sage-femme est en première ligne. Elle est une spécialiste des grossesses normales. Elle suit les femmes enceintes dont elle a la charge. Elle s'occupe ensuite du nouveau-né, vérifie qu'il soit en bonne santé et accomplit les gestes de réanimation si nécessaire. Elle surveille aussi le rétablissement de la mère, puis la conseille sur l'allaitement et l'hygiène du bébé.

Cependant, beaucoup de femmes enceintes ne bénéficient pas des

soins dispensés par les sages-femmes. Selon une récente étude de modélisation, citée par la responsable Afrique de l'Oms, une couverture de 95 % de ces soins dispensés par des sages-femmes permettrait d'éviter 67 % des décès maternels, 65 % des mortinaissances, 64 % des décès néonataux et sauverait 4,3 millions de vies par an d'ici à 2035. « L'Afrique subsaharienne devrait abriter la majorité des vies sauvées, car cette partie du continent africain enregistre chaque année 200 000 décès maternels, ainsi qu'un million de décès de bébés au cours des quatre premières semaines de la vie. Cette situation tragique exige que des mesures soient prises pour élargir la couverture des services obstétricaux », a déclaré Directrice OMS-Afrique.

D'après Mme Héloïse Adandogou d'Almeida, présidente de l'Association des sages-femmes du Togo (ASAFETO), il y a « une pénurie criard » de sages-femmes dans les formations sanitaires, aujourd'hui. « Les sages-femmes sont formées et ne sont pas recrutées et déployées. Des concours sont organisés pour absorber ces sages-femmes diplômées d'Etat mais l'effectif à chaque concours ne couvre pas les besoins. Les équipes qui as-

surent les services de gardes ne sont pas en nombre suffisant au CHU Sylvanus Olympio », a affirmé la présidente de l'ASSAFETO sur une radio locale. Le taux de mortalité maternel au Togo à ce jour est encore de 401 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes alors que les ODD voudraient que ce taux soit réduit à 70 pour 100 000 naissances vivantes.

Mme Héloïse Adandogou d'Almeida, présidente de l'Association des sages-femmes du Togo Cette situation n'est pas sans des conséquences sur la santé maternelle et infantile. « Le taux de mortalité maternel au Togo à ce jour est encore de 401 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes alors que les ODD voudraient que ce taux soit réduit à 70 pour 100 000 naissances vivantes. Le ratio sage-femme femmes en âge de reproduction est d'une sage-femme pour 3000 alors qu'au Togo ce ratio est d'une sage-femme pour 14000 ; avec ce gap à combler, on ne peut prétendre réduire la mortalité maternelle puisque le système de santé repose sur les ressources humaines et les ressources humaines de qualité », a indiqué Mme Héloïse Adandogou.

Et cet effet, la Directrice régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique « exhorte les gouvernements, les institutions universitaires, les organisations de la société civile et les partenaires à investir dans la pratique de sage-femme ».

L.M.

APRÈS 10 ANS : Le Pasa a tiré des Togolais vers le haut

Le Togo est un pays avec de fortes potentialités agricoles. A travers des aides socioéconomiques importantes, le gouvernement est régulièrement aux petits soins pour les producteurs. Il déploie une énergie indispensable pour développer les filières porteuses d'espoir, de richesse et de bonheur pour une population qui a foi en son travail. Cette aspiration des dirigeants à bâtir un pays radieux en prenant appui sur le secteur agricole a fait accoucher le Projet d'appui au secteur agricole (Pasa) qui a propulsé beaucoup d'activités au Togo.

Le Pasa a été lancé il y a 10 ans. Arrivé à terme en 2020, il a permis d'impacter directement près de 300 000 acteurs agricoles et de booster les rendements et retombées économiques dans les filières café, cacao et coton.

La production du café en hausse de 2 000%

L'un des changements décisifs apportés par le Pasa est la croissance remarquable de la production dans la filière du café. De 10 843 tonnes en 2011, le volume de production est monté à 213 165 tonnes en 2020, soit une augmentation de plus de 2 000%. Cet accroissement est lié au décuple-

ment des surfaces dédiées aux cultures. Des pépinières ont été constituées avec plus de 03 millions de boutures racinées pour créer de nouvelles plantations et régénérer les anciennes. Par exemple, les plantations de café occupaient une surface de près de 40 000 hectares en 2020.

Le cacao et le coton valorisés

Les structurations et financements facilités par le Pasa ont fait passer la production cacaoyère de 6 126 tonnes en 2011 à 14 264 tonnes en 2020. De 2017 à 2020, 400 000 cabosses de cacao ont été distribuées pour régénérer les anciennes plantations et en créer

de nouvelles. Aujourd'hui, la superficie des plantations dans la filière fait 26 000 hectares. En ce qui concerne le coton, les actions du Pasa ont été essentiellement concentrées sur la gouvernance et la structuration des organisations faîtières. La production est passée de 80 000 tonnes en 2012-2013 à 137 000 tonnes à l'issue de la campagne 2018-2019. Les capacités de 150 000 acteurs ont été renforcées grâce au Pasa. Cela a entraîné une augmentation de plus de 35% du revenu à tous les niveaux de la chaîne de valeur.

Les éleveurs élevés par le Pasa

Le sous-secteur de l'élevage a été fortement impacté de 2011 à 2020. Durant la décennie, les revenus de 80 000 éleveurs ont été améliorés de 50% grâce à une bonne maîtrise des maladies animales. 09 campagnes de déparasitage et de vaccination contre la maladie de Newcastle et la peste de petits ruminants ont été organisées.



Elles ont rabaisé le pourcentage d'exposition aux maladies des animaux de 14% à 4% en 06 ans. A côté de ces campagnes opportunes, 3 679 espèces de géniteurs améliorés de petits ruminants et de 5 300 volailles ont été distribuées aux éleveurs. Pour les bénéficiaires directs du projet, les effectifs d'animaux sont passés à 400 000 volailles contre 250 000 initialement prévues et plus de 105 000 ruminants

contre 87 000 escomptés. Les mécanismes d'accompagnements financiers et techniques mis en place ont engendré l'émergence de 482 fermes commerciales et la construction d'au moins 6 000 bergeries et poulaillers améliorés. Incontestablement, le Pasa a marqué de son empreinte le secteur agricole togolais.

L.R.

PASSCO 2 : De l'eau potable pour 300 000 Togolais

Les ambitions liées à l'accès facile et sans conditions à l'eau potable sont immenses au Togo, pays dont les priorités correspondent aux Objectifs de développement durable (ODD). L'eau potable est une eau qui peut être bue, utilisée à des fins domestiques et industrielles sans danger pour la santé. Elle est source de vie, indispensable pour le bien-être des ménages. Le Togo œuvre dans la mesure du possible pour faciliter l'accès à cette ressource vitale. En dépit des avancées déjà enregistrées en ce sens, le chef de l'Etat a toujours faim de résultats plus flamboyants. Le Passco 2, projet récemment lancé au nord du pays, fortifie cet argument.

La deuxième phase du Projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural des régions de la Kara et des Savanes (Passco 2) a été lancée en fin février 2021 à Konsogou, localité située à 03 kilomètres de la ville de Dapaong.

De l'eau potable pour 300 000 personnes

Le Passco 2 est un projet en rapport avec les objectifs de la feuille de route gouvernementale. Estimé à 6,5 milliards de francs CFA, il fera passer le taux de couverture à l'eau potable en milieu rural de 77% à 85% dans la région de la Kara et de 67% à 72% dans la région des Savanes. Le projet permettra de réaliser 400 nouveaux forages dans les 02 régions, soit 200 forages par région. En outre, 200 anciens forages (à raison de 100 forages par région) seront réhabilités.

100 latrines modernes de type Ecosan seront construites dans la région de la Kara et 100 autres latrines seront construites dans la région des Savanes. Avec les réalisations déjà faites dans le cadre du Passco 1, l'ensemble des forages sera porté à plus de 1 000 dans les 02 régions. Le Passco 2 permettra à 300 000 Togolais vivant dans les régions susmentionnées d'avoir facilement accès à l'eau potable, de disposer de latrines modernes dans les écoles et centres de santé, de réduire le taux des maladies hydriques comme le choléra, la diarrhée et la dysenterie.

sel aux services sociaux de base

Pour le chef de l'Etat, l'accès universel aux services sociaux de base est un facteur non négligeable pour la cohésion nationale et le partage de la prospérité. Il réduit les inégalités, les disparités sociales et améliore la qualité de vie des populations, particulièrement celles qui vivent dans les milieux ruraux et périurbains. En matière d'accès à l'eau, Faure Gnassingbé a prévu dans le cadre du projet d'électrification rurale Cizo, la modernisation de 400 adductions en eau potable. Des programmes de construction de mini adductions d'eau potable et des programmes d'hydraulique villageoise seront optimisés pour atteindre un taux de desserte moyen d'au moins 70% en milieu urbain ou rural.

65,9 milliards consacrés à l'eau potable

L'Assemblée nationale a voté en décembre 2020 le budget 2021 qui s'établit à 1 521,6 milliards de francs CFA. 445,1 milliards (contre 401 milliards en 2020) sont consacrés aux secteurs sociaux. Le secteur de l'eau a droit à 65,9 milliards de francs CFA. Cette somme est énorme mais la chose dont il s'agit mérite les soins que prend le gouvernement et les dépenses qu'il fait. C'est le prix à payer pour atteindre les résultats escomptés, en l'occurrence, l'intensification et l'accélération des actions de développement afin qu'aucun Togolais ne soit laissé de côté.

Intensification de l'accès univer-

L.R.

« MOIS DU CONSOMMER LOCAL » : Insuffler une nouvelle dynamique à la consommation locale

Faire de la consommation locale un levier de développement économique et social, c'est le pari que s'est lancé le gouvernement togolais à travers le « mois du consommer local ». L'initiative qui est sa deuxième édition cette année, ouvre de nouvelles perspectives aux producteurs et artisans pour la valorisation de leurs produits et services.

Pour le ministre Kodjo Adedze chargé du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, « Consommer local ne doit pas être un simple slogan. Il doit se traduire en un changement de paradigme, en un patriotisme économique, en un comportement pour chaque Togolais ». C'est dire toute l'importance de la dynamique que le gouvernement entend insuffler à la consommation locale. Ainsi, après une première édition réussie, le Togo organisera en octobre prochain le deuxième acte du "mois du consommer local". Occasion pour le pays de vanter une fois encore les mérites de la consommation des biens et services locaux afin de susciter l'envie et l'intérêt des populations. L'équipe gouvernementale sera mobilisée pour soutenir les acteurs qui développent une intelligence originale dans leurs domaines. La politique d'encouragement destinée aux producteurs met au jour le travail de ces der-



niers, augmente leurs revenus et leur pouvoir d'achat, rehausse le niveau de l'économie locale, réduit les importations et accroît la richesse nationale. Aujourd'hui, des actions sont entreprises comme l'élaboration d'une stratégie nationale, la valorisation des mets locaux, le port de tenues locales par les membres du gouvernement lors des séances officielles, la mise en œuvre

qu'elle décuple les chances des citoyens de s'épanouir. Grâce au savoir-faire des citoyens et le soutien indéfectible des dirigeants, les produits locaux togolais sont fortement sollicités dans le monde ; les entrepreneurs et l'économie nationale s'en contentent. Il va de soi que la promotion des produits locaux est une stratégie bénéfique à tous égards.

Le Magnan Libéré

soutient la campagne de vaccination contre le Coronavirus



LIMITATION DES CARTES SIM PAR ABONNÉ



Lomé, le 11 mai 2021

Togocom porte à la connaissance de tous ses abonnés la limitation du nombre de cartes SIM à trois (03) par abonné suite à « l'Arrêté n°007/MENTD/CAB daté du 29 avril 2021 du Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale » fixant désormais à trois (03) le nombre maximum de cartes SIM, par opérateur et par abonné aux services de communications mobiles au Togo.

En définitif, aucun abonné ne pourra détenir plus de trois (03) cartes SIM Togocom. Cet arrêté ministériel dont l'objectif est de renforcer le dispositif juridique et sécuritaire lié aux obligations d'identification des abonnés des services mobiles vient à point nommé.

Cette présente disposition s'applique uniquement aux personnes

physiques détentrices de plus de trois (03) cartes Sim. Les personnes morales à savoir la clientèle des institutions administratives, des entreprises, des associations et des Organisations Non Gouvernementales à titre indicatif de sont pas concernées par cette mesure. En cas de non- respect de cette mesure prise par les clients concernés, Togocom sera dans l'obligation de suspendre tous leurs numéros.

Togocom invite donc ses abonnés concernés par la mesure à se rendre dans ses agences en vue de déclarer les numéros qu'ils souhaiteraient conserver ou transférer à des tiers. Des dispositions idoines sont d'ores et déjà prises pour faciliter la mise en conformité de ses abonnés sur l'ensemble du territoire national.

Pour rappel, le service de changement d'Identité est fourni gratuitement pour les clients Togocom.

Tarik Boudiaf, Directeur Commercial Groupe Togocom : « Cette disposition du Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale vient renforcer le dispositif juridique lié aux obligations d'identification des abonnés des services mobiles conformes aux normes réglementaires internationales. »



Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, Togocom est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits Internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.

Place de la Réconciliation – Quartier Atchanvè – BP 333 – Lomé – Togo - togocom.tg



LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 F CFA**
~~25 000 F CFA~~

Souscrivez dès maintenant dans une agence Togocom ou auprès de nos commerciaux itinérants !

Promo valable du 5 Mai au 7 juin 2021. Offre soumise à conditions.

[@togocom.tg](https://www.togocom.tg) | [@togocom.tg](https://www.togocom.tg)

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg

